

Dossier de demande de bourse Pro-Helvetia dans le cadre d'un séjour au CITL d'Arles

Un programme d'échanges avec le Collège international des traducteurs littéraires (CITL) permet aux traducteurs suisses et étrangers d'effectuer un séjour de travail à Arles.

Veillez trouver de plus amples informations sur le site <http://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/>

Conditions

- L'offre de séjours s'adresse à des traducteurs littéraires de nationalité suisse ou domiciliés en Suisse et à des traducteurs étrangers traduisant des auteurs suisses.
- Toutes les combinaisons de langues avec le français sont les bienvenues.
- Les traducteurs doivent pouvoir présenter au moins une traduction littéraire éditée par une maison reconnue.
- Les traducteurs travaillent à un projet concret et disposent d'un contrat d'édition ou d'une lettre d'intention de la maison d'édition.

Durée du séjour : minimum 2 semaines, maximum 12 semaines.

Bourse de Pro Helvetia

- 2800 CHF par mois, ou 1400 CHF pour 2 semaines.
- 300 CHF : contribution aux frais de transport (montant forfaitaire).
- Sommes retenues par le CITL sur la bourse :
35€ : adhésion à l'association ATLAS ;
20 € / jour de résidence : participation aux frais d'hébergement

Dépôt des dossiers

- Les candidatures peuvent être déposées en tout temps auprès du CITL, au plus tard 6 semaines avant le début du séjour souhaité, par le biais du formulaire ci-dessous.
- Le secrétariat de Pro Helvetia décide de l'attribution des séjours en concertation avec ATLAS.
-

Informations

Association ATLAS

Marie Dal Falco

Administratrice

marie.dalfalco@atlas-citl.org

<http://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/>

Fondation Pro Helvetia

Aurélia Maillard-Despont

Littérature suisse de langue française

amaillarddespont@prohelvetia.ch

<https://prohelvetia.ch/fr/traductions-requete-et-soutien/>

Principales œuvres traduites* :

Auteur NOM, Prénom	Titre Titre original / (Titre traduit)	Maison d'édition éd. source / éd. cible	Année d'édition éd. originale / édition future

* Joignez éventuellement une feuille séparée pour la bibliographie

Séjour au Collège

Les demandes sont satisfaites dans la limite des places disponibles.

La priorité est accordée aux personnes dont la traduction littéraire est la principale source de revenus.

1^{er} souhait : du au

2^e souhait : du au

3^e souhait : du au

Serez-vous accompagné (e) ? OUI NON

Si oui, indiquez le nom et prénom de l'invité.....

Quelle sera la nature de votre couverture sociale (obligatoire) pendant votre séjour ?
(assurance maladie de votre pays, assurance privée, assurance Egide ...)

.....

Quels ouvrages souhaiteriez-vous éventuellement trouver sur place ?

Souhaitez-vous disposer d'un ordinateur (PC) ? OUI NON

Le CITL mettra sur le site internet d'ATLAS : votre nom, votre photo, votre projet de traduction, les langues que vous traduisez et une courte bio-bibliographie.

Date :

Signature :